

Avis de constitution

SOCIETE « MASTA PORTES »

Siège ABIDJAN- BINGERVILLE-FEH KESSE au quartier
AGBASSI AKOUAI SANTAI, LOT : AI ; ILOT : 19302 , 25
BP 1207 ABIDJAN 25, Lot AI, Ilot 19302

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTA PORTES »

Objet : Vente de diverses portes (Luxes-Blindées-Ordinaires), Vente de divers types de carreaux, Commerce général, import & export et Divers,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN- BINGERVILLE-FEH KESSE au quartier AGBASSI AKOUAI SANTAI, LOT : AI ; ILOT : 19302 , 25 BP 1207 ABIDJAN 25, Lot AI, Ilot 19302

Dirigeant(s) M BAAH JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09642 du 26/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62902/GTCA/RC/2023 du 26/10/2023

